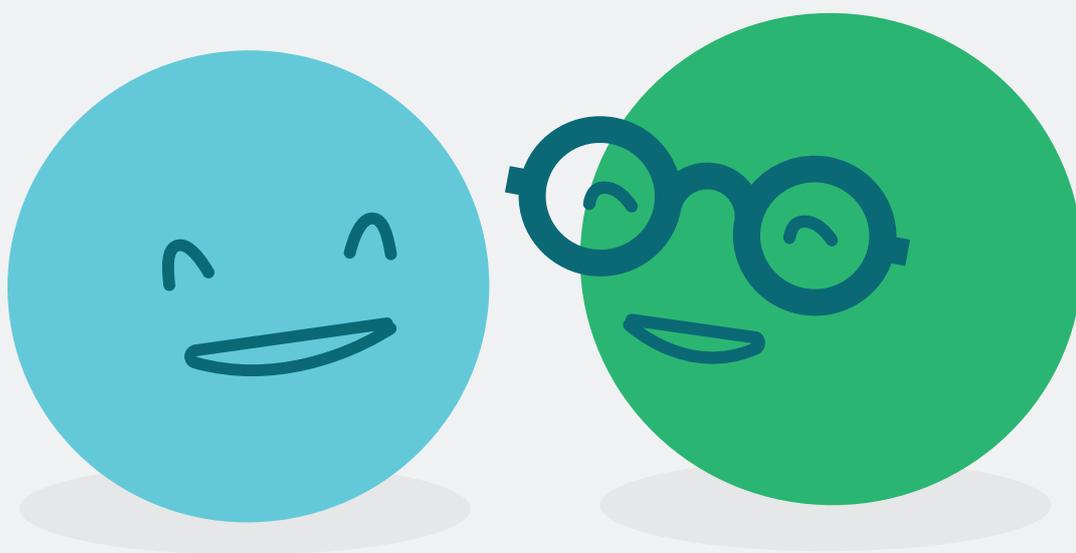


Code de Conduite et Politiques Compliance



Maximiser l'Activité.
Minimiser les risques.



Sommaire



Code de conduite



Politique relative à la Ethics Helpline



Politique anti-corruption



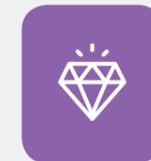
Politique relative aux partenaires externes



Politique relative aux interactions avec les acteurs de santé



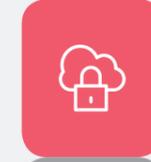
Politique relative aux interactions avec les patients



Politique relative à la promotion et au marketing



Politique de compliance R & D



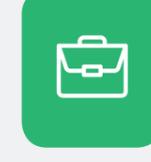
Politique de protection des données



Politique relative à la concurrence



Politique relative aux inspections inopinées



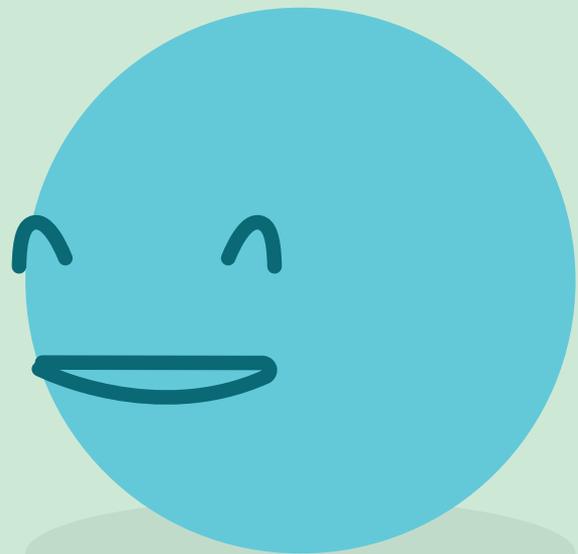
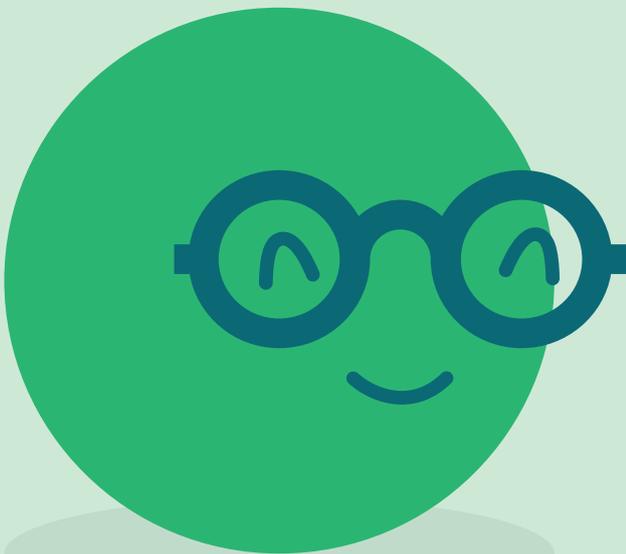
Code de Conduite pour les partenaires externes



Code de conduite

**Maximiser
l'Activité.**

**Minimiser
les risques.**



Grünenthal

Déclaration du CEO

Chers collègues

Il incombe à Grünenthal de mener ses activités commerciales et de recherche de manière légale et déontologique. En agissant ainsi, nous consolidons notre réputation, ce qui est fondamental pour notre réussite à long terme. Cela incite nos patients, clients, employés, partenaires, fournisseurs et investisseurs, ainsi que toutes les communautés que nous servons, à nous accorder leur confiance et à travailler avec nous.

Notre système de compliance, notamment le présent Code de Conduite, fournit un cadre clair nous permettant de prendre nos décisions. En utilisant notre capacité de jugement eu égard aux principes énoncés par celui-ci et en étant guidés par les valeurs qui les sous-tendent, nous contribuons tous à assumer notre responsabilité d'entreprise et à conserver notre bonne réputation.

Je vous encourage à contester tout comportement contraire à l'éthique, malhonnête ou inacceptable, et à vous exprimer quand vous apprenez quoique ce soit qui ne satisfait pas à nos standards éthiques élevés.

Je vous remercie de respecter les principes décrits dans ce document et de les appliquer au quotidien. Chacun de nous a la responsabilité de donner vie au Code de Conduite de Grünenthal.



Gabriel Baertschi
Chief Executive Officer

Comment utiliser le Code de Conduite ?

Nous sommes tous liés par ce Code de Conduite (« le Code »). Il s'applique quel que soit l'endroit du monde où nous travaillons pour Grünenthal et quelle que soit notre fonction. Il fournit un ensemble de principes clairement définis pour notre travail quotidien. Les responsables et la Direction doivent servir d'exemples et leur responsabilité par rapport au respect de nos principes est particulièrement importante. Ils veillent à ce que nos employés lisent le Code, le comprennent et l'appliquent.

La Direction locale mettra en oeuvre les spécificités locales éventuelles pour répondre aux exigences du pays afin que les règles énoncées dans notre Code et nos Politiques Compliance (« Politiques ») ne soient pas menacées. En plus du Code, Grünenthal a également mis en place un ensemble de Politiques Compliance que nous devons respecter (consultez la dernière page pour plus de précisions).

Comment obtenir de l'aide ?

La Compliance globale, dotée de points de contact locaux, est toujours accessible et vous assistera pour toute question, préoccupation ou doute concernant la compliance. En cas de problématique relative à la compliance, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction Compliance.

Notre direction Compliance se compose du Global Compliance Officer, qui est secondé par une équipe de Compliance Officers et de contacts locaux chargés de la compliance. Le Global Compliance Officer présente régulièrement des rapports au Conseil d'Administration (« Corporate Executive Board ») et au Conseil de Surveillance (« Supervisory Board »). En cas d'incident important lié à la compliance, le Global Compliance Officer en informe immédiatement le Conseil d'Administration (« Corporate Executive Board »).

Code de Conduite

Comment signaler un problème ?

Nous encourageons tous les employés à signaler de manière ouverte et transparente toute violation identifiée ou suspectée du Code de Conduite, des Politiques Compliance, des lois et réglementations locales, ou des instructions et directives professionnelles et industrielles. Vous pouvez vous adresser personnellement à un responsable pour signaler un problème ou soulever des questions. Si cela vous convient mieux, n'hésitez pas à contacter les directions Ressources Humaines, Juridique et Compliance ou le Comité d'Entreprise.

compliance.fr@grunenthal.com

Les préoccupations peuvent également être exprimées de manière anonyme via notre Ethics Helpline (ligne d'assistance), qui vous offre une confidentialité totale. Vous pouvez accéder gratuitement à la Ethics Helpline via Internet depuis n'importe quel pays, 24h/24 et 7j/7, et procéder au signalement dans votre propre langue par message électronique ou par téléphone. Les adresses IP ne permettront pas de vous identifier. Grünenthal garantit une stricte confidentialité.

ethicshelpline.grunenthal.com

Grünenthal prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des employés qui ont exprimé des préoccupations de bonne foi ou pour des motifs raisonnables. Par conséquent, toute forme de représailles, directes ou indirectes, contre ces employés est interdite et sera traitée comme une violation des règles de compliance. Quiconque fournit volontairement de fausses informations ne sera pas protégé et sera tenu pour responsable.

Grünenthal mènera une enquête discrète et impartiale sur les allégations signalées et prendra les mesures appropriées, si nécessaire.

Les enquêtes internes sont menées de manière équitable, dans la plus grande transparence possible et avec présomption d'innocence. Chaque employé impliqué a le droit d'être entendu et peut exprimer son opinion sur la question.

Des précisions supplémentaires figurent dans notre

● *Politique relative à la Ethics Helpline.*



Notre objectif

Qualité et intégrité

Nous avons pour objectif commun de faire prospérer notre entreprise tout en apportant des contributions innovantes et significatives au système de santé. Nous suivons cet objectif avec passion et adhérons aux standards les plus élevés concernant l'intégrité et la qualité des produits. Nos actions doivent toujours se conformer aux lois nationales et locales applicables, aux réglementations et aux codes de conduite professionnels en vigueur.

Code de conduite

Nos produits

Sécurité des patients

Grünenthal veille à la sécurité de nos produits et conditionnements (à condition qu'ils soient utilisés comme prévu), ainsi que de nos services à l'égard de nos patients, des consommateurs et de l'environnement. Pour nous, ceci est une exigence et nous permet de mener des affaires de manière responsable, d'établir et de maintenir la confiance du public dans nos produits.

Sécurité des médicaments et contrôle de la qualité

Nous évaluons attentivement la sécurité de tous les produits et ingrédients avant leur mise sur le marché, en utilisant des méthodes d'évaluation des risques bien établies pour cerner tant les dangers que les expositions potentielles. Des standards de sécurité élevés sont utilisés partout où nous vendons ou fabriquons des médicaments.

Nous respecterons toutes les exigences légales et réglementaires en vigueur en matière de sécurité des produits et d'étiquetage ou serons plus stricts que certaines d'entre elles. Grünenthal travaille en étroite collaboration avec les autorités réglementaires.

La priorité de Grünenthal est d'obtenir et maintenir dans les délais requis et de manière transparente toutes les licences et tous les certificats et AMM nécessaires.

Recherche et développement

Nous nous engageons à identifier, développer et produire des médicaments sûrs, efficaces et innovants capables d'apporter de véritables bénéfices aux patients et au système de santé. Dans le cadre de cet engagement, nous assumons des responsabilités éthiques afin de garantir la qualité et l'intégrité de toutes nos activités de recherche et développement (R & D). Ces responsabilités éthiques reposent sur les principes suivants : honnêteté dans l'interprétation et la communication, fiabilité dans l'exécution de la recherche, objectivité, transparence et accessibilité, devoir de diligence, protection des données et la confidentialité.

Des précisions supplémentaires figurent dans notre

● *Politique de recherche et développement.*

Nos collaborateurs

Santé et sécurité

Grünenthal s'est engagé à mener des activités sûres et durables permettant de protéger la vie et la santé de ses employés, et de l'environnement. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous d'adopter un comportement sûr dans ses activités professionnelles quotidiennes.

Respect et équité

Nous favorisons la diversité, pratiquons l'équité et faisons preuve de courtoisie dans nos interactions avec des personnes

à l'intérieur et à l'extérieur de Grünenthal, afin que chaque personne soit traitée avec équité et respect.

Nous nous sommes engagés à respecter et à promouvoir les droits de l'Homme. Grünenthal ne tolère ni le harcèlement ni aucune forme de discrimination fondée sur le sexe, l'origine ethnique, la nationalité, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, l'apparence physique, l'origine sociale, le handicap, l'appartenance à un syndicat ou la situation familiale.

Notre entreprise

Biens et informations confidentielles

Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous traitons des informations confidentielles concernant Grünenthal, telles que sa stratégie, ses projets en cours, ses cibles d'acquisition potentielles, sa politique tarifaire, ses données cliniques ou toute autre information similaire. Nous sommes également susceptibles d'utiliser des connaissances protégées par le droit de la propriété intellectuelle.

En outre, nous travaillons avec des biens tels que des ordinateurs portables, des smartphones, du matériel de bureau, etc. Nous avons l'obligation de traiter toutes les informations confidentielles et tous les biens avec le plus grand soin et de les protéger contre tout accès et toute utilisation non autorisés.

L'utilisation inappropriée de nos biens ou la divulgation illégitime d'informations commerciales à quiconque, en particulier à l'extérieur mais également à l'intérieur de Grünenthal, peut causer un grave préjudice à notre société, à nos patients, à nos partenaires externes et à nos fournisseurs. Cela pourrait engager notre responsabilité et nuire à notre réputation.

Réseaux sociaux et relations publiques

Nous devons utiliser de manière responsable les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.), blogs et autres supports de partage de contenu (YouTube, forums, Wikipédia, etc.), tant sur le plan professionnel qu'en privé, si nous y faisons la promotion de notre entreprise et nous devons protéger son image et sa réputation. Tous les employés qui publient du contenu en ligne ou effectuent une action (par exemple, partagent, « like » (aiment) ou évaluent du contenu) sur des réseaux sociaux, même à des fins privées, doivent se rappeler que cette activité pourrait être attribuée à Grünenthal et affecter négativement l'image et la réputation de l'entreprise. Par conséquent, tout employé qui utilise les réseaux sociaux doit le faire de manière appropriée et en soupeser les conséquences pour Grünenthal.

En cas de demande, par la presse, de déclaration officielle concernant Grünenthal, il conviendra de renvoyer le demandeur à la Direction.

Code de conduite

Notre responsabilité

Agir de manière professionnelle et éthique

Nous agissons conformément à toutes les lois et règles en vigueur. Nous nous opposons à toute forme de criminalité ou à toute autre forme de comportement illégal. Nous soutenons la prévention de la corruption, de la fraude, du détournement de fonds et du blanchiment d'argent. Nous reconnaissons qu'il est important de protéger notre entreprise, la communauté et nous-mêmes. Notre direction Compliance nous soutient dans la réalisation de cet objectif.

Exemples :

- Nous ne cherchons pas à influencer le comportement des professionnels de santé en matière de prescription en leur fournissant des avantages illégitimes.
- Nous n'avons pas recours à des informations fausses ou inexactes pour convaincre nos partenaires externes, par exemple des clients ou des professionnels de santé.
- Nous n'utilisons aucun fonds ne figurant pas dans les livres de comptes et les enregistrements de Grünenthal pour effectuer des paiements à des partenaires commerciaux ou des leaders d'opinion (KOL).

Des précisions supplémentaires figurent dans notre ● Politique anti-corruption, ● Politique relative aux partenaires externes et, pour les interactions avec le secteur de la santé, dans notre ● Politique relative aux interactions avec les acteurs de santé. En cas d'inspection inopinée, veuillez vous référer à notre ● Politique relative aux inspections inopinées.

Agir dans l'intérêt de Grünenthal

Nous agissons dans l'intérêt de notre entreprise et préservons sa réputation. Les relations ou les intérêts personnels ne doivent pas affecter nos activités commerciales. Un conflit d'intérêts survient lorsque des intérêts personnels interfèrent avec les intérêts de l'entreprise.

Un conflit d'intérêts existe dans toute situation dans laquelle votre décision professionnelle peut être influencée par vos intérêts privés. Ces derniers sont généralement des avantages, financiers ou autres, pour vous, vos proches, vos partenaires ou vos amis. Un conflit d'intérêts survient également lorsque vos décisions professionnelles peuvent être affectées par une relation positive ou négative avec une personne au sein de l'entreprise.

Exemples :

- Vous travaillez au service Achats et votre homologue du côté fournisseur est votre conjoint.
- Vous recherchez un leader d'opinion (KOL) pour un discours lors d'un événement Grünenthal et un de vos amis proches est un leader d'opinion.
- Vous travaillez dans le service des RH et interagissez avec l'un de vos proches qui postule pour un emploi chez Grünenthal.

Afin d'éviter de devoir prendre des décisions conflictuelles, tous les employés de Grünenthal ont l'obligation de faire preuve de transparence et de signaler tout conflit d'intérêts éventuel à leur responsable dès qu'ils en ont connaissance. Le responsable (avec le soutien de la Compliance) doit prendre les mesures adaptées pour vous protéger et protéger notre entreprise, contre une prise de décision préjudiciable ou inappropriée.

Tout activité secondaire que vous entreprenez nécessite une divulgation immédiate et l'approbation préalable de la direction des Ressources Humaines.

Notre activité



Clients et patients

Chez Grünenthal, nous favorisons les interactions avec les patients et les groupes de patients tout au long de la vie du produit, à savoir des études cliniques jusqu'à l'utilisation du produit par le patient dans sa vie quotidienne. Grünenthal s'est engagé à faire en sorte que toutes ces interactions respectent des standards éthiques de haute qualité et soient conformes aux lois en vigueur et aux directives de l'industrie. Nous fournissons des informations précises et claires sur nos produits afin de garantir leur bonne utilisation. Nous veillons à ce que les informations relatives à l'efficacité et à la sécurité de nos produits soient continuellement contrôlées et mises à jour tout au long de leur cycle de vie.

Interactions avec les partenaires externes

Lorsque nous traitons avec des tiers, nous devons comprendre qui sont nos partenaires externes et comment ils fonctionnent (Principe « Connaissez votre partenaire externe »). Si nous ne choisissons pas et ne contrôlons pas nos partenaires externes avec attention, Grünenthal pourrait devenir légalement et financièrement responsable de leur comportement illégal. Les partenaires externes peuvent être des professionnels de santé, des leaders d'opinion (KOL), des experts médicaux, des agences événementielles, des fournisseurs stratégiques, des distributeurs, des agents commerciaux, des consultants et autres acteurs du marché. En cas de violation potentielle des règles de compliance par nos partenaires externes, nous devons immédiatement en informer notre direction Compliance.

Des précisions supplémentaires figurent dans notre ● Politique relative aux partenaires externes et dans notre ● Code de conduite pour les partenaires externes.

Concurrence

Grünenthal agit sur le marché de manière équitable. Nous gagnons la confiance de nos clients en leur fournissant des produits innovants de la plus haute qualité. Tous les employés de Grünenthal doivent adhérer aux lois antitrust et lois sur la concurrence en vigueur et garantir ainsi une concurrence saine. Nous ne concluons pas, directement ou indirectement, de contrats illicites avec nos concurrents, et n'échangeons pas d'informations sensibles relatives aux marchés, clients, stratégies, prix, etc. avec d'autres acteurs du marché.

Code de conduite

Concurrence (suite)

La participation aux appels d'offre publics et aux procédures d'appel d'offres du secteur privé n'est entreprise que dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur de l'entité adjudicatrice.

Dans les cas où Grünenthal occupe une position dominante sur un marché pour un produit donné, nous n'abusons pas de notre force économique et ne l'utilisons pas pour éliminer illégalement la concurrence, empêcher un nouveau concurrent de pénétrer sur le marché ou manipuler les prix. Par exemple, nous ne vendons pas délibérément nos produits à un prix inférieur au prix coûtant et ne vendons pas un produit à un client à la condition que celui-ci achète un autre produit chez nous.

Des précisions supplémentaires figurent dans notre ● Politique relative à la concurrence et dans notre ● Politique relative à la promotion et au marketing.

Finance, fiscalité, livres et registres

Nous nous conformons aux normes et principes pertinents en matière d'information financière et de comptabilité, ainsi qu'aux lois et réglementations fiscales. Nous respectons toutes les lois applicables visant à prévenir le blanchiment d'argent.

La tenue exacte de livres de compte et des enregistrements ainsi que la sincérité de toutes les déclarations fiscales sont indispensables pour garantir la légalité et la transparence des activités de l'entreprise et contribuer à sa pérennité. Grünenthal attend de tous ses employés qu'ils contribuent activement à ce que les livres de compte, enregistrements et déclarations fiscales soient fiables et à jour.

En cas de doute ou de question concernant l'un ou l'autre aspect de nos rapports financiers, adressez-vous immédiatement à votre responsable ou à notre direction Compliance.

Échanges internationaux

Nous nous assurons que nos affaires douanières sont traitées par un personnel compétent et que nous nous conformons aux droits de douane à tout moment. Nous adhérons aux réglementations, sanctions et autres mesures de contrôle du commerce visant à promouvoir la paix et la stabilité internationales. Nous respectons également les lois locales régissant le commerce international. Grünenthal attend des tiers agissant en son nom qu'ils se conforment strictement à ces mêmes engagements.

Environnement

Nos actions, pratiques opérationnelles et produits ne doivent pas nuire à l'environnement dans lequel nous opérons. Pour respecter cet engagement, nous mettons tout en œuvre pour réduire l'impact environnemental de nos produits et activités, utiliser les ressources naturelles de manière responsable, améliorer nos ressources et notre efficacité énergétique, et développer de nouvelles technologies, des processus optimisés et des produits innovants qui servent à protéger, voire à améliorer l'environnement, la nature et le climat. Nous respectons en outre toutes les lois et adoptons nos propres règles strictes concernant la production, l'utilisation, le stockage et l'élimination des produits chimiques et autres matériaux dangereux.

Nos données

Protection des données

Grüenthal adhère strictement aux lois conçues pour protéger et sécuriser la vie privée et la confidentialité des informations concernant les personnes, notamment les informations personnelles, de santé, familiales et financières.

Les données personnelles sensibles nécessitant une protection particulière sont définies par la législation locale. Ces données incluent des informations relatives à la santé. Nous accordons un soin particulier au traitement de ce type de données. Par une participation proactive de la direction Compliance, nous veillons à ce que les projets et les processus concernant le traitement des données relatives à la santé soient conformes aux lois les plus récentes en matière de protection des données.

Des précisions supplémentaires figurent dans notre

● *Politique de protection des données.*

Nos politiques en matière de compliance

Ethics Helpline (Ligne d'assistance)

Anti-corruption

Partenaire externe

Interactions avec les acteurs de santé

Interactions avec les patients

Promotion et marketing

Recherche et Développement

Protection des données

Concurrence

Inspection inopinée

Code de conduite pour les partenaires externes

Spécificités locales (s'il en existe)

Chaque Politique doit être appliquée conformément aux lois et réglementations nationales. Si les lois et réglementations nationales sont plus strictes que les règles énoncées dans la Politique concernée, ce sont elles qui priment. Si la législation nationale prévoit des exceptions explicites aux règles énoncées dans la Politique correspondante, assurez-vous auprès de la direction Compliance locale que vos actions sont couvertes par ces exceptions.

Veillez vérifier auprès de la direction Compliance locale s'il existe des spécificités nationales à la Politique concernée que vous devez également prendre en compte.

Si vous souhaitez faire une exception individuelle à l'une des dispositions des politiques susmentionnées, une approbation écrite préalable du General Counsel ou du Global Compliance Officer est nécessaire.

Des questions ?

Si vous avez des questions ou des doutes, n'hésitez pas à contacter votre responsable ou la direction Compliance.

Nous sommes là pour vous aider, vous conseiller et vous appuyer.

compliance.fr@grunenthal.com

